

■ **Fondation de Comba-Jaqueta**, à Boudry, mettre à disposition à titre onéreux ou à titre gratuit des membres de Société Avicole, etc. (FOSC du 10.12.1999, p. 8389). Autorité de surveillance: office de surveillance du canton de Neuchâtel.
Journal no 1442 du 03.06.2002
(00501972 / CH-645.1.009.224-3)